

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 3

Séance du : 3 mars 2026

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 25 février 2026

Date d'affichage : 6 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Serge SCHMIT - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à M. Christophe TARY) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Maxime VAUTHIER).

M. Jean-Gabriel DELOUF a été nommé secrétaire de séance.

»»»

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,  
Vu les textes tant législatifs que réglementaires régissant la comptabilité publique et notamment la M57,  
Considérant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants,

**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2025 :	+ 100 557.28 €
Report de l'exercice 2024 :	+ 61 781.91 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 :	+ 162 339.19 €

**Investissement**

Résultat 2024 reporté :	- 64 781.66 €
Résultat de l'exercice 2025 :	- 54 196.70 €
Solde d'exécution d'investissement :	- 118 978.36 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2025 :	- 42 509.60 €

Besoin de financement à la section d'investissement	- 161 487.96 €
---	----------------

Il est demandé au Conseil Municipal d'affecter au budget 2026, le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de **161 487.96 €**

2/ Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 du solde positif, soit la somme de **851.23 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2026, le résultat de fonctionnement de 2025 de la façon suivante :

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de **161 487.96 €**

2/ Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 du solde positif, soit la somme de **851.23 €**

**Nombre de votants : 14**

**Vote : 14 Pour.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,  
Christophe TARY



Le secrétaire de séance,

Jean-Gabriel DELLOUF